

République Islamique de Mauritanie

Honneur-Fraternité-Justice



Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie

Société de Production et Transport (Groupe-SOMELEC)



Demande de Cotation à Compétition Ouverte

DCCO N° : 11/CAE/2025

Acquisition de Pièces de rechange (PDR) auxiliaires électriques
réhabilitation des GR4 & GR6 de la centrale de Wharf pour
Moteurs MOTEUR MAN 18V28/32S

Mars 2025

Partie 1 : Procédure de la Demande de cotation à compétition ouverte

1) Objet de la Demande de cotation :

La Société Mauritanienne d'Électricité (Groupe-SOMELEC) lance une Demande de cotation à compétition ouverte auprès des fournisseurs spécialisés pour l'acquisition de PDR auxiliaires électriques réhabilitation des GR4 & GR6 de la centrale de Wharf pour Moteurs MOTEUR MAN 18V28/32S, conformément aux spécifications indiquées dans la Partie 3.

2) Documents constitutifs de la Demande de cotation

La présente Demande de cotation à compétition ouverte est composée des documents suivants :

- Partie 1 : Procédure de la Demande de cotation à compétition ouverte ;
- Partie 2 : Formulaire de soumission ;
- Bordereau des prix ;
- Formulaire de la garantie de bonne exécution.
- Partie 3 : Liste des fournitures, Calendrier de livraison, Cahier de charges
- Partie 4 : Projet de contrat.

L'Avis d'appel à concurrence publié ne fait pas partie des documents constitutifs de la présente Demande de cotation à compétition ouverte. En cas de contradiction entre une ou plusieurs indications dudit avis et une ou plusieurs indications de la présente Demande de cotation, ces dernières prévalent.

3) Prix

Le Soumissionnaire soumettra sa Lettre de soumission et les Bordereaux de prix en remplissant les formulaires fournis dans la Partie 2, sans apporter aucune modification à sa présentation, et aucun autre format de remplacement ne sera accepté. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés.

4) Monnaie de l'offre

Les Soumissionnaires installés en Mauritanie sont tenus de libeller leurs prix en Ouguiya (MRU). Les Soumissionnaires étrangers sont autorisés à libeller leurs prix en une ou plusieurs monnaies convertibles sans dépasser trois (3) monnaies étrangères.

5) Présentation des offres

L'offre doit comprendre ce qui suit :

- i. Une offre technique comprenant notamment :
 - Les spécifications techniques des fournitures proposées (elles doivent être conformes aux spécifications indiquées dans la Partie 3 de la présente Demande de cotation et le cahier de charge joint) ;
 - Les formulaires inclus dans la Partie 2 autres que ceux de la Lettre de soumission et du Bordereau des prix dûment remplis ;

- Le nom et l'adresse de la personne chargée de la garantie des pièces de rechange et qui sera contactée en cas de besoin.
- Les preuves de la qualité des fournitures proposées (Attestation prouvant l'originalité des pièces).
- Toute autre documentation technique que le fournisseur juge nécessaire d'inclure dans l'offre technique ;
-

ii. Une offre financière comprenant :

- La Lettre de Soumission établie conformément au modèle figurant dans la Partie 2 ;
- Le Bordereaux de prix établi conformément au modèle figurant dans la Partie 2.

Sous peine de rejet de l'offre, les Soumissionnaires sont tenus d'exprimer leurs prix figurant dans l'offre financière (dans la Lettre de soumission et dans le Bordereau des prix) en prix CIP/Entrepôt du Groupe SOMELEC Nouakchott Mauritanie (Incoterms 2020 CCI)

L'évaluation et la comparaison des offres s'effectueront sur la base du prix CIP/Entrepôt du Groupe SOMELEC – Nouakchott- Mauritanie (Incoterms 2020 CCI),
L'offre doit être fournie en une copie originale et deux copies.

Sous peine de rejet de l'offre, l'offre technique et l'offre financière doivent être contenues dans une enveloppe fermée sur laquelle doit inscrit ce qui suit :

**Monsieur le Président de la Commission des Achats d'Exploitation du Groupe-SOMELEC
Demande de Cotation à Compétition Ouverte numéro 11/CAE/2025 relative à l'acquisition de
PDR auxiliaires électriques réhabilitation des GR4 & GR6 de la centrale de Wharf pour Moteurs
MOTEUR MAN 18V28/32S**

6) Date limite de réception des offres

Le pli fermé contenant l'offre technique et l'offre financière doit être reçu au plus tard le **08/04/2025 à 12 :00 heure locale** à l'adresse suivante :

**[Direction Générale de La Société Mauritanienne d'Électricité \(SOMELEC\) /société mère
Cellules des Marchés du Groupe SOMELEC/ Commission des Achats d'Exploitation
4-ème étage, Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355
Nouakchott \(Mauritanie\)](#)**

7) Ouverture des offres :

Les plis fermés contenant les offres techniques et les offres financières seront ouverts en séance publique de la Commission des Achats d'Exploitation (CAE) le **08/04/2025 à 12 :30 heure locale** à l'adresse ci-après :

**« Siège de la Direction Générale de la SOMELEC- société mère
Salle de réunion 4-ème étage
Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355
Nouakchott (Mauritanie) »**

Les Soumissionnaires intéressés sont autorisés à assister à la séance d'ouverture des offres.

8) Procédures d'évaluation des offres :

L'évaluation des offres sera effectuée comme suit :

Etape 1 : Evaluation de la conformité de l'offre technique

La CAE procédera à l'évaluation de la conformité de l'offre technique sur la base de ce qui suit :

- a) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point i. de l'article 5 ci- dessus.
- b) Vérification de la conformité de l'offre technique aux dispositions figurant dans la Partie 3 de la présente Demande de cotation et du cahier de charge joint notamment :
 - L'exhaustivité de l'offre et la conformité du calendrier de livraison ; La conformité des fournitures proposées aux spécifications exigées.
- c) Vérification de la fourniture des preuves de la qualité des fournitures conformément aux preuves demandées dans le point i. de l'article 5 ci-dessus.

Les soumissionnaires dont les offres techniques sont jugées non conformes pour l'essentiel seront écartés à ce stade.

Etape 2 : Evaluation des offres financières

La CAE n'évaluera que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques ont été jugées conformes pour l'essentiel.

L'évaluation financière sera effectuée suivant l'ordre chronologique qui suit :

- i) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point ii) de l'article 5 ci- dessus.
- ii) La CAE rectifiera les erreurs arithmétiques comme suit :
 - a) S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités correspondantes, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé ;
 - b) Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous totaux n'est pas exact, les sous totaux feront foi et le total sera corrigé ;
 - c) S'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.
- iii) Les offres libellées en monnaie(s) étrangère(s) seront converties, pour les besoins de l'évaluation, en Ouguiya (MRU) en utilisant le cours de change en vigueur au niveau de la Banque Centrale de Mauritanie à la date limite de réception des offres.

Etape 3 : Vérification de la qualification du Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante sur la base de ce qui suit :

« Avoir fourni la ou les preuve(s) qu'il a déjà réalisé au moins deux (2) marchés similaires durant les cinq (5) dernières années. Seuls seront considérés comme similaires, les marchés de fourniture de pièces de rechange des Groupes.

Si le titulaire de l'offre évaluée la moins disante n'est pas qualifié, celui-ci sera écarté et la qualification sera vérifiée pour le Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la deuxième moins disante (et ainsi de suite).

9) **Attribution du marché :**

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante parmi les soumissionnaires jugés qualifiés.

Le montant du marché sera égal au montant proposé dans la Lettre de soumission auquel les corrections des erreurs arithmétiques éventuelles ont été appliquées.

Tout Soumissionnaire qui n'acceptera pas les corrections des erreurs arithmétiques sera écarté.

10) **Signature du contrat**

Le contrat sera signé sur la base du projet de contrat figurant dans la Partie 4 (après avoir inséré les informations manquantes fournies par l'attributaire du marché). Aucune négociation du contrat ne sera effectuée.

11) **Notification du contrat**

Une fois signé par les deux parties, le contrat sera notifié à l'Attributaire du marché dans les délais les plus courts.

12) **Suite à donner :**

La Société Mauritanienne d'Électricité (Groupe-SOMELEC) se réserve le droit de ne pas donner de suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente Demande de cotation.

Partie 2 : Formulaires de soumission

Lettre de soumission

**INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS : SUPPRIMER CE CARTOUCHE APRES AVOIR
REPLI LE FORMULAIRE**

Le Soumissionnaire devra remplir la lettre ci-dessous avec son entête, indiquant clairement le nom et l'adresse commerciale complets.

Notes : le texte en italiques est destiné à faciliter la préparation des formulaires et devra être supprimé dans les formulaires d'offres]

Date de soumission : [insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

Demande de Cotation : [insérer le numéro et l'objet de la Demande de cotation]

Avis d'appel à concurrence : [insérer le numéro et la date de l'Avis d'appel à concurrence]

À : SOMELEC, Mauritanie

Nous, les soussignés attestons que :

- (a) Nous avons examiné la Demande de cotation numéro, y compris l'amendement/ les amendements éventuels No. : [insérer les numéros et date d'émission de chacun des amendements] ; et n'avons aucune réserve à leur égard ;
- (b) nous nous engageons à fournir, conformément à la Demande de Cotation, les Fournitures et Services connexes ci-après : [insérer une brève description des Fournitures et Services connexes] dans un délai de [insérer le délai en jours calendaires] à compter de la date de notification du contrat.
- (c) le montant total de notre offre, y compris tout rabais éventuel est de : [insérer le montant total de l'offre en lettres et en chiffres, en précisant les divers montants et monnaies respectives].

Ce montant correspond au prix CIP/Entrepôt du Groupe SOMELEC Nouakchott Mauritanie (Selon Incoterms 2020 CCI)

- (d) notre offre demeurera valide pendant une période de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite du dépôt des offres; cette offre nous engage et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période;
- (e) nous ne participons pas, en qualité de soumissionnaire à plus d'une offre dans le cadre de la présente Demande de cotation;
- (f) il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre par le moyen de la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez, tiendra lieu d'engagement ferme entre nous, jusqu'à ce qu'un marché soit formellement établi et signé;
- (g) nous comprenons que vous n'êtes pas tenu d'accepter l'offre évaluée la moins-disante ou toute offre que vous avez pu recevoir ;
- (h) nous certifions que nous avons adopté toute mesure appropriée afin d'assurer qu'aucune personne agissant pour nous ou en notre nom ne s'engage dans des pratiques de Fraude ou de Corruption.

Nom du Soumissionnaire [insérer le nom complet du Soumissionnaire]

Nom de la personne signataire de l'offre [insérer le titre/capacité complet de la personne signataire de l'offre]

En tant que [indiquer la capacité du signataire]

Signature [insérer la signature]

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de [insérer le nom complet du Soumissionnaire] En

date du _____ jour de [Insérer la date de signature]

Bordereaux de prix

DEMANDE D'APPROVISIONNEMENT N° 015-03/CWF/DP/2025

ENSEMBLE : MOTEUR MAN 18V28/32S DE LA CENTRALE WHARF

N° DE SERIE : M3-2 : P-40115-02-51(47)/ P-40127-02-52(56)

SECTION : PDR AUXILIAIRES ELECTRIQUES REHABILITATION DU GR4 & GR6

Item	Désignation	Référence	Quantité	Prix unitaire (CIP/entrepôt de la SOMELEC à Nouakchott)	Prix total (CIP/entrepôt de la SOMELEC à Nouakchott)	Délai de livraison
1	DISJONCTEUR ABB	CMCCB1250A IEC 60947-2	2			
2	Compact FAN Fischbach	Type CFE8 - 940/E80 ; 230V 50HZ 1,7Kw 3200m3/h 1458 rpm	4			
3	Fusible 2 A. (PeMt type)	5 MM X 20 MM	5			
4	Fusible 5 A. (Type moyen)	6.35 MM X 25.4 MM	5			
5	MODULE TRIAC	RM1A60A75	4			
6	THERMOSTAT NUMÉRIQUE	B70.1050.0	2			
7	FUSIBLE 50A.	NH00 160A - 690V AC IEC - 60947-3	24			
8	BORNIERS (Domino)	20 MM	20			
9	BORNIERS (Domino)	10 MM	20			
10	BORNIERS (Domino)	25MM	20			
11	FUSIBLE 50A	LTS-00 / IE 160A , QCB NH 00 160A 690Vac	12			
12	DISJONCTEUR PRINCIPAL	800F-X10	6			
13	FUSIBLE 50A	4900696-36	2			
14	CONTACTEUR EXTERNE	4900696-33	2			
15	FUSIBLE 50A.	IEC 60269	12			
16	ÉQUIPEMENT DE CONTRÔLE DE PROCÉDÉ	EURO THERM, (0- 10V 0-20MA.)	2			
17	CHANGER	RAAS RASCB NC, 220V 10A – A600	2			
18	CHANGER	RAAS RASCB NO, 240V 10A – A600	2			
19	LENTILLE DE LAMPE DE Panneau (JAUNE)	RAD225F, AC 110V	6			
20	LENTILLE DE LAMPE DE Panneau (Rouge)	RAD224F	10			
21	CONTACTEUR C2 (COMPANY: TELEMECANIGUE)	TA1 DN22	2			

22	FUSIBLE 32 AMPÈRES	CMS 163 10 X 38	10			
23	LAMPE (JAUNE)	RAD225F, AC 110V	10			
24	LAMPE (BLANC)	RAD221F, AC 110V	10			
25	CONTACTEUR	6A 250VAC RES,	10			
26	RELAIS (RELPOL 110V 50/60HZ -0817)	R4-2014-23-5110-WTL	10			
27	CONTACTEUR	C1D12 – LP2D13	2			
28	CONTACTEUR	CAD 32	2			
29	FUSIBLE 32 AMPÈRES.	10.3 X 38	10			
30	CHANGER	C3SS1 - 10B - 20	1			
31	PSV NEIDMULLER 24V MODULE D'ALIMENTATION	8708670000, CP SNT 120W 24V 5 A	1			
32	DISJONCTEUR	GEB3063FFG, 63A NO 8260 ETN	10			
33	DISJONCTEUR À 3 ÉTAPES (1-2-3)	a281-CA10 A241, MT02440A	2			
34	LENTILLE DE LAMPE DE PANNEAU(ROUGE)	RAD 224F LED, AC 110V. 20ma.	5			
35	50AMP. FUSIBLE 14x51	FR 14 GG 40V 50	5			
36	CONTACTEUR	TC1 D32 10	5			
37	RELAIS	6A 250VAC RES	5			
38	RELAIS	DC24V C10-A10X	15			
39	OUT PUT 8 X TRANSISTOR 24V ALIMENTATION (MOOLER EASY)	821-DC-TC	3			
40	CONTACTEUR	PKZM4 - 32	10			
41	ALIMENTATION 24V 10A DC	BC 1024	2			
42	panneau MOTEUR DE VENTILATEUR	SK3322.107 230VAC	5			
43	CONTACTEUR	DIL M3210	5			
44	CONTACTEUR PKZMO-6.3	LCI D32 CONTACTOR 2 AD	2			
45	CHANGER	ZB2 - BE102C	5			
46	CONTACTEUR	LC1 D40 A	5			
47	CONTACTEUR	GV2- P32/24-32A	3			
48	CONVERTISSEUR	MOLLER easy 400-P0W AC 115...240V/DC 24V	10			
49	SORTIE 8 X TRANSISTOR ALIMENTATION 24V	MOLLER easy 821-DC-TC	5			
50	INTERRUPTEUR MARCHE-ARRÊT	GV2ME32	3			
51	ALIMENTATION 24V 10A DC	BC-1024	1			
52	CONTACTEUR	DL M32-10	3			

53	OMMUTATEUR (POUR LES ÉTAPES 4 ET 6)	EN60947/VDE060	8			
54	CONTACTEUR SCHNEIDER	GV2-P32 / 24-32 A	5			
55	CHANGER	ZB2-BE102C	5			
56	DÉMARREUR DOUX KLINGER BORN	S1-400-5,5 MOD NR 87000134/3311	5			
57	CONTACTEUR Télé mécanique	LC1 D12	10			
58	CHANGER	ZBE-101	15			
59	CHANGER	ZBE-102	15			
60	DISJONCTEUR PRINCIPAL	FUSER BLOC CD 32A BSA1	3			
61	MODULE THERMOSTAT NUMÉRIQUE	CANEL IR32Z 00000	1			
62	FUSIBLE	400645 GSA 20	2			
63	CONTACTEUR ALLEN BRADLEY	100 - C 30* 00 IEC 60947-4-1	15			
64	INTERRUPTEUR LIMITEUR DE HAUTE TEMPÉRATURE	C 490181101	3			
65	MODULE TRIAC 24V CA	3183062861, S/N 00269 100 7242	5			
66	CONTACTEUR EXTERNE B 20	CYA77C	5			
67	CARTE CHAUFFANTE EPC 50	3183045492 / O 0809	2			
68	DÉMARREUR DOUX KLINGER BORN	S1-400-5,5	4			
69	FUSIBLE	C- 50 AMP	10			
70	BLOC FUSIBLE	CD32A BSA1	10			
71	CONNEXION DU CAPTEUR DE RPM PLUS (RECUPÉRER AVEC JACK)	1669453-0	5			
72	CAPTEUR DE VITESSE	2509433-5 - MICROMATIC	4			
73	TEMP. AIR DE CHARGE. CAPTEUR ET CÂBLE PT100	2509433-5 - MICROMATIC	2			
74	4P1	07CR41 (ABB)	2			
75	5P1	XI16E1(ABB)	2			
76	Micom	Micom P122	1			
77	Micom	Micom P127	2			
78	Siemens 3AH5124- 1	Siemens 3AH5124- 1	1			
79	AUTOMATIC VOLTAGE REGULATOR	Carte AVR ABB UNITROL 1000-7	2			

Nombre d'item : 79

Formulaire de renseignements sur le Soumissionnaire

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date : [insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre] DCCO

No : [insérer le numéro de DCCO]

1. Nom du Soumissionnaire : [insérer le nom légal du Soumissionnaire]
2. En cas de groupement, noms de tous les membres : [insérer le nom légal de chaque membre du groupement]
3. Pays où le Soumissionnaire est légalement enregistré : [insérer le nom du pays d'enregistrement]
4. Année d'enregistrement du Soumissionnaire : [insérer l'année d'enregistrement]
5. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement : [insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire : Nom : [insérer le nom du représentant du Soumissionnaire] Adresse : [insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire] Téléphone/Fac-similé : [insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du Soumissionnaire] Adresse électronique : [insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : [marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints] <input type="checkbox"/> Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme <input type="checkbox"/> En cas de groupement, accord de groupement

Formulaire de renseignements sur les membres de groupement

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau doit être rempli par chaque membre/partenaire du groupement.]

Date insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

DCCO No : [insérer le numéro de DCCO]

1. Nom du Soumissionnaire : [insérer le nom légal du Soumissionnaire]
2. Nom du membre du groupement : [insérer le nom légal du membre du groupement]
3. Pays où le membre du groupement est légalement enregistré : [insérer le nom du pays d'enregistrement du membre du groupement]
4. Année d'enregistrement du membre du groupement : [insérer l'année d'enregistrement du membre du groupement]
5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d'enregistrement : [insérer l'adresse légale du membre du groupement dans le pays d'enregistrement]
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du membre du groupement : Nom : [insérer le nom du représentant du membre du groupement] Adresse : [insérer l'adresse du représentant du membre du groupement] Téléphone/Fac-similé : [insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du membre du groupement] Adresse électronique : [insérer l'adresse électronique du représentant du membre du groupement]
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : [marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints] - Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme

Modèle d'autorisation du Fabricant

[Le Soumissionnaire exige du Fabricant qu'il prépare cette lettre conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d'autorisation doit être à l'en tête du Fabricant et doit être signée par une personne dûment habilitée à signer des documents qui engagent le Fabricant]

Date [insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

Demande de cotation No. :[insérer le numéro de l'avis d'Appel d'Offres]

A : SOMELEC

ATTENDU QUE :

[insérer le nom complet du Fabricant] sommes fabricant réputé de [indiquer les fournitures produites] ayant nos usines [indiquer adresse complète de l'usine].

Nous autorisons par la présente [indiquer le nom complet du Soumissionnaire] à présenter une offre, et à éventuellement signer un marché avec vous pour la demande de cotation N°[insérer le numéro de la demande de cotation] pour ces fournitures fabriquées par nous.

Nous nous portons garants des fournitures offertes par l'entreprise ci-dessus pour cette demande de cotation.

Nous garantissons que les Fournitures sont neuves et n'ont jamais été utilisées, qu'elles sont du modèle le plus récent ou courant, et qu'elles comportent toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériaux.

Nous garantissons que les fournitures seront exemptes de tous défauts liés à une action ou à une omission liée à un défaut de conception, de matériaux de fabrication, de nature à empêcher leur utilisation normale dans les conditions particulières de la Mauritanie.

Signature [insérer la signature]

Partie 3 : Liste des fournitures, Calendrier de livraison, Cahier de charges

Liste des fournitures, Calendrier de livraison

Item	Désignation	Référence	Quantité	Date de livraison au plus tôt	Date de livraison au plus tard
1	DISJONCTEUR ABB	CMCCB1250A IEC 60947-2	2	Immédiate	2 mois
2	Compact FAN Fischbach	Type CFE8 - 940/E80 ; 230V 50HZ 1,7Kw 3200m3/h 1458 rpm	4	Immédiate	2 mois
3	Fusible 2 A. (PeMt type)	5 MM X 20 MM	5	Immédiate	2 mois
4	Fusible 5 A. (Type moyen)	6.35 MM X 25.4 MM	5	Immédiate	2 mois
5	MODULE TRIAC	RM1A60A75	4	Immédiate	2 mois
6	THERMOSTAT NUMÉRIQUE	B70.1050.0	2	Immédiate	2 mois
7	FUSIBLE 50A.	NH00 160A - 690V AC IEC - 60947-3	24	Immédiate	2 mois
8	BORNIERS (Domino)	20 MM	20	Immédiate	2 mois
9	BORNIERS (Domino)	10 MM	20	Immédiate	2 mois
10	BORNIERS (Domino)	25MM	20	Immédiate	2 mois
11	FUSIBLE 50A	LTS-00 / IE 160A , QCB NH 00 160A 690Vac	12	Immédiate	2 mois
12	DISJONCTEUR PRINCIPAL	800F-X10	6	Immédiate	2 mois
13	FUSIBLE 50A	4900696-36	2	Immédiate	2 mois
14	CONTACTEUR EXTERNE	4900696-33	2	Immédiate	2 mois
15	FUSIBLE 50A.	IEC 60269	12	Immédiate	2 mois
16	ÉQUIPEMENT DE CONTRÔLE DE PROCÉDÉ	EURO THERM, (0-10V 0- 20MA.)	2	Immédiate	2 mois
17	CHANGER	RAAS RASCB NC, 220V 10A – A600	2	Immédiate	2 mois
18	CHANGER	RAAS RASCB NO, 240V 10A – A600	2	Immédiate	2 mois
19	LENTILLE DE LAMPE DE PANNEAU (JAUNE)	RAD225F, AC 110V	6	Immédiate	2 mois
20	LENTILLE DE LAMPE DE PANNEAU (Rouge)	RAD224F	10	Immédiate	2 mois
21	CONTACTEUR C2 (COMPANY: TELEMECANIGUE)	TA1 DN22	2	Immédiate	2 mois
22	FUSIBLE 32 AMPÈRES	CMS 163 10 X 38	10	Immédiate	2 mois
23	LAMPE (JAUNE)	RAD225F, AC 110V	10	Immédiate	2 mois
24	LAMPE (BLANC)	RAD221F, AC 110V	10	Immédiate	2 mois
25	CONTACTEUR	6A 250VAC RES,	10	Immédiate	2 mois
26	RELAIS (RELPOL 110V 50/60HZ -0817)	R4-2014-23-5110-WTL	10	Immédiate	2 mois
27	CONTACTEUR	C1D12 – LP2D13	2	Immédiate	2 mois
28	CONTACTEUR	CAD 32	2	Immédiate	2 mois
29	FUSIBLE 32 AMPÈRES.	10.3 X 38	10	Immédiate	2 mois

30	CHANGER	C3SS1 - 10B - 20	1	Immédiate	2 mois
31	PSV NEIDMULLER 24V MODULE D'ALIMENTATION	8708670000, CP SNT 120W 24V 5 A	1	Immédiate	2 mois
32	DISJONCTEUR	GEB3063FFG, 63A NO 8260 ETN	10	Immédiate	2 mois
33	DISJONCTEUR À 3 ÉTAPES (1-2-3)	a281-CA10 A241, MT02440A	2	Immédiate	2 mois
34	LENTILLE DE LAMPE DE PANNEAU(ROUGE)	RAD 224F LED, AC 110V. 20ma.	5	Immédiate	2 mois
35	50AMP. FUSIBLE 14x51	FR 14 GG 40V 50	5	Immédiate	2 mois
36	CONTACTEUR	TC1 D32 10	5	Immédiate	2 mois
37	RELAIS	6A 250VAC RES	5	Immédiate	2 mois
38	RELAIS	DC24V C10-A10X	15	Immédiate	2 mois
39	OUT PUT 8 X TRANSISTOR 24V ALIMENTATION (MOOLER EASY)	821-DC-TC	3	Immédiate	2 mois
40	CONTACTEUR	PKZM4 - 32	10	Immédiate	2 mois
41	ALIMENTATION 24V 10A DC	BC 1024	2	Immédiate	2 mois
42	panneau MOTEUR DE VENTILATEUR	SK3322.107 230VAC	5	Immédiate	2 mois
43	CONTACTEUR	DIL M3210	5	Immédiate	2 mois
44	CONTACTEUR PKZMO-6.3	LCI D32 CONTACTOR 2 AD	2	Immédiate	2 mois
45	CHANGER	ZB2 - BE102C	5	Immédiate	2 mois
46	CONTACTEUR	LC1 D40 A	5	Immédiate	2 mois
47	CONTACTEUR	GV2- P32/24-32A	3	Immédiate	2 mois
48	CONVERTISSEUR	MOLLER easy 400-P0W AC 115...240V/DC 24V	10	Immédiate	2 mois
49	SORTIE 8 X TRANSISTOR ALIMENTATION 24V	MOLLER easy 821-DC-TC	5	Immédiate	2 mois
50	INTERRUPTEUR MARCHE- ARRÊT	GV2ME32	3	Immédiate	2 mois
51	ALIMENTATION 24V 10A DC	BC-1024	1	Immédiate	2 mois
52	CONTACTEUR	DL M32-10	3	Immédiate	2 mois
53	OMMUTATEUR (POUR LES ÉTAPES 4 ET 6)	EN60947/VDE060	8	Immédiate	2 mois
54	CONTACTEUR SCHNEIDER	GV2-P32 / 24-32 A	5	Immédiate	2 mois
55	CHANGER	ZB2-BE102C	5	Immédiate	2 mois
56	DÉMARREUR DOUX KLINGER BORN	S1-400-5,5 MOD NR 87000134/3311	5	Immédiate	2 mois
57	CONTACTEUR Télémécanique	LC1 D12	10	Immédiate	2 mois
58	CHANGER	ZBE-101	15	Immédiate	2 mois
59	CHANGER	ZBE-102	15	Immédiate	2 mois
60	DISJONCTEUR PRINCIPAL	FUSER BLOC CD 32A BSA1	3	Immédiate	2 mois
61	MODULE THERMOSTAT NUMÉRIQUE	CANEL IR32Z 00000	1	Immédiate	2 mois
62	FUSIBLE	400645 GSA 20	2	Immédiate	2 mois
63	CONTACTEUR ALLEN BRADLEY	100 - C 30* 00 IEC 60947-4-1	15	Immédiate	2 mois

64	INTERRUPTEUR LIMITEUR DE HAUTE TEMPÉRATURE	C 490181101	3	Immédiate	2 mois
65	MODULE TRIAC 24V CA	3183062861, S/N 00269 100 7242	5	Immédiate	2 mois
66	CONTACTEUR EXTERNE B 20	CYA77C	5	Immédiate	2 mois
67	CARTE CHAUFFANTE EPC 50	3183045492 / O 0809	2	Immédiate	2 mois
68	DÉMARREUR DOUX KLINGER BORN	S1-400-5,5	4	Immédiate	2 mois
69	FUSIBLE	C- 50 AMP	10	Immédiate	2 mois
70	BLOC FUSIBLE	CD32A BSA1	10	Immédiate	2 mois
71	CONNEXION DU CAPTEUR DE RPM PLUS (RECUPÉRER AVEC JACK)	1669453-0	5	Immédiate	2 mois
72	CAPTEUR DE VITESSE	2509433-5 - MICROMATIC	4	Immédiate	2 mois
73	TEMP. AIR DE CHARGE. CAPTEUR ET CÂBLE PT100	2509433-5 - MICROMATIC	2	Immédiate	2 mois
74	4P1	07CR41 (ABB)	2	Immédiate	2 mois
75	5P1	XI16E1(ABB)	2	Immédiate	2 mois
76	Micom	Micom P122	1	Immédiate	2 mois
77	Micom	Micom P127	2	Immédiate	2 mois
78	Siemens 3AH5124- 1	Siemens 3AH5124- 1	1	Immédiate	2 mois
79	AUTOMATIC VOLTAGE REGULATOR	Carte AVR ABB UNITROL 1000-7	2	Immédiate	2 mois

Nombre d'item : 79

Partie 4 : Projet de contrat

ENTRE LES PARTIES SOUSSIGNEES :

La Société de Production et Transport (groupe-SOMELEC) dont le siège social est sis à Nouakchott, BP 355, avenue Boubacar Ben Amer, ci-après désigné le “Client” représentée par Monsieur/Madame.....en sa qualité de, dûment habilité à l’effet des présentes, et

La sociétéci-après désigné le “Fournisseur” représentée par Monsieur/Madame, en sa qualité de, dûment habilité à l’effet des présentes ;

Le Fournisseur et le Client étant ci-après collectivement dénommés les “Parties” et individuellement une “Partie”.

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

1 Objet

Le présent Contrat a pour objet de définir les conditions et les obligations réciproques des deux parties

2 Fournitures/Prestations

Les fournitures et les prestations objet du présent contrat sont définies dans la Partie 3 qui fera partie intégrante du contrat.

3 Conditions de Mise en vigueur

Le contrat entre en vigueur dès sa notification au Fournisseur.

4 Date de livraison des fournitures

Le Fournisseur s’engage à fournir au Client les fournitures objet du présent contrat dans un délai maximum de Calendaires à compter de la date de notification du contrat.

5 Prix du Marché

Le Prix du marché est de Ce montant correspond à un prix CIP/Entrepôt de La Société de Production et Transport (groupe-SOMELEC) à Nouakchott (Incoterms 2020)

6 Modalités de Paiement :

Pour les parties du prix du Marché exprimées en monnaies étrangères, les monnaies de règlement seront les mêmes que les monnaies de l’offre.

6.1) Règlement des fournitures si le fournisseur est installé à l’étranger

Le Règlement des fournitures en provenance de l'étranger sera effectué comme suit :

1ère option :

(i) Règlement de l'Avance : vingt (20%) pour cent du prix du Marché sera réglé dans les 30 jours suivant la signature du Marché, contre une demande de paiement, et une garantie bancaire (i) d'un montant équivalent (ii) valable jusqu'à la livraison des Fournitures et (iii) conforme à un format acceptable pour le Client.

(ii) A l'embarquement : Soixante Dix (70%) pour cent du prix du Marché des Fournitures embarquées sera réglé par lettre de crédit confirmée et irrévocable ouverte au nom du Titulaire du marché dans une banque de son pays, contre la fourniture des documents à fournir par le fournisseur et qui sont spécifiés à la clause ci-dessous.

(iii) À l'acceptation : dix (10%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

Ou

2ème option :

(i) A l'embarquement : Soixante-dix (70%) pour cent du prix du Marché des Fournitures embarquées sera réglé par lettre de crédit confirmée et irrévocable ouverte au nom du Titulaire du marché dans une banque de son pays, contre la fourniture des documents à fournir par le fournisseur et qui sont spécifiés à la clause ci-dessous.

(ii) À l'acceptation : Trente (30%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

6.2) Règlement des Fournitures si le fournisseur est installé en République Islamique de Mauritanie
Le Règlement des Fourniture en provenance de la République Islamique de Mauritanie sera effectué en ouguiya (MRU) comme suit :

1ère option :

i) Règlement de l'Avance : vingt (20%) pour cent du prix du Marché sera réglé dans les 30 jours suivant la signature du Marché, contre une demande de paiement, et une garantie bancaire (i) d'un montant équivalent (ii) valable jusqu'à la livraison des Fournitures et (iii) conforme à un format acceptable pour le Client.

ii) À l'acceptation : Quatre Vingt (80%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

Ou

2ème option :

À l'acceptation : Cent (100%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

Le fournisseur devra préciser dans son offre laquelle des options choisies.

7 Documents à fournir au Client par le fournisseur

Les documents d'embarquement et autres documents à fournir par le Fournisseur sont :

- un connaissance maritime non négociable ou un connaissance aérien,
- un certificat d'assurance (montant de l'assurance égal à 110% du montant du marché) ;
- un certificat de garantie du Fabricant ou du Fournisseur,
- un certificat de conformité des équipements délivré par une agence d'inspection acceptable pour la SOMELEC
- les détails relatifs à l'embarquement.

8 PENALITE DE RETARD

En cas de retard d'exécution imputable au fournisseur par rapport au délai contractuel cité à l'article 4 ci-dessus, celui-ci sera passible de pénalités calculées par jours effectifs de retard, vendredi, samedi et jour fériés compris, d'un montant égal à 1/1000ème du montant total du contrat par jour calendaire de retard. La pénalité est plafonnée à 10% du montant du marché. Les pénalités seront appliquées le cas échéant de plein droit et sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

9 RESILIATION

La Société de Production et Transport (Groupe-SOMELEC) pourra résilier ce contrat en cas de non-respect par le Fournisseur d'une ou plusieurs de ses obligations après mise en demeure d'une durée minimale de quinze (15) jours.

10 - Adresses des parties aux fins de notifications

La Société de Production et Transport (groupe-SOMELEC) Adresse

BP 355 avenue Boubacar Ben Amer

Téléphone

e-mail :.....

A l'attention de Monsieur le Directeur Général

- s'il s'agit du Fournisseur, à :

Nom du Fournisseur.....

Adresse

Téléphone e-mail

:..... A l'attention

11 Droit applicable et langue du contrat :

Le Contrat est soumis au droit mauritanien et la langue du Contrat est le français.

12 Règlement des différends :

Tout différend lié au présent Contrat que les parties ne pourraient régler à l'amiable sera soumis à la conciliation/arbitrage conformément au droit applicable.

Fait à Nouakchott, le

Pour le Client

Pour Le Fournisseur

Fonction du signataire

Fonction du signataire

Signature et cachet

Signature et cachet

Modèle de garantie de remboursement d'avance

[À la demande de l'Attributaire, la Banque ou l'organisme financier remplit cette garantie type conformément aux indications en italique]

Date : [insérer la date]

Identification du marché : [insérer l'identifiant]

..... [Nom et adresse de la banque d'émission ou de l'organisme financier]

Bénéficiaire : [insérer les nom et adresse de l'Autorité contractante]

Date : [Date de délivrance]

Garantie de remboursement d'avance numéro : [insérer No]

Nous avons été informés que [Nom du Titulaire] (Ci-après dénommé « Le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché pour l'exécution de [description des Services] (Ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de remboursement d'avance est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Titulaire, nous [insérer le nom de la banque ou l'organisme financier] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ou d'une démarche judiciaire quelconque, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de [Insérer la somme en chiffres ; le Garant doit insérer un montant représentant le montant de l'avance consentie] [Insérer la somme en lettres]. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

Toute demande et paiement au titre de la présente garantie est conditionnelle au paiement effectif de ladite avance au titulaire du marché.

La présente garantie expire à la réception par nos services soit d'une main levée établie par l'Autorité contractante, soit à la remise de l'originale de la garantie, et toute demande de paiement doit être reçue avant la main levée ou avant la remise de l'originale de la garantie.

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n°.....du

Nom : [nom complet de la personne habilitée]

Titre : [Fonctions de la personne signataire] [ajouter autant de noms et de signatures que nécessaire]

Signé [signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]

En date du jour de [Insérer la date]